

Dépendance : le plan d'action d'Agnès Buzyn pour soulager les Ehpad



Agnès Buzyn (à droite) et Marie-Anne Montchamp, mercredi à MGEN. - Crédits photo : SEBASTIEN SORIANO/Le Figaro

Conjoncture (<http://premium.lefigaro.fr/conjoncture>) | Par Marie-Cécile Renault ([#figp-author](#)).

Mis à jour le 30/05/2018 à 21h56

La ministre de la Santé a dévoilé mercredi sa feuille de route pour améliorer la prise en charge des personnes âgées dépendantes.

Comment mieux prendre en charge les personnes âgées alors que l'on comptera 5 millions de Français de plus de 85 ans en 2050, contre 1,5 million aujourd'hui? Un défi démographique et économique majeur, mis en lumière par la grève inédite des établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad), qui accueillent 600.000 résidents.

Très attendue sur ce sujet sensible, la ministre de la Santé a dévoilé mercredi sa feuille de route, à l'issue d'une rencontre avec la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA) et l'Assemblée des départements de France (ADF). Sans toutefois se prononcer ni sur la création d'une 2e journée dépendance un temps avancée, ni sur celle plus structurante d'un 5e risque de sécurité sociale évoqué par le président de la République. **Agnès Buzyn** (<http://madame.lefigaro.fr/personnalite/agnes-buzyn>) a simplement annoncé le lancement d'un débat citoyen afin d'aboutir à des propositions début 2019 et décliné une série de mesures immédiates.

Pour répondre aux inquiétudes (<http://www.lefigaro.fr/social/2018/05/30/20011-20180530ARTFIG00307-le-gouvernement-devoile-ses-pistes-pour-soulager-les-ehpad.php>) sur la réforme de la **tarification des soins en Ehpad** (<http://www.lefigaro.fr/conjoncture/2018/01/30/20002-20180130ARTFIG00337-agnes-buzyn-tente-de-deminer-la-crise-en-ehpad.php>), qui a mis le feu aux poudres, la ministre a renouvelé sa promesse de laisser le temps aux établissements de s'adapter. Et de maintenir pour deux ans leurs ressources au moins à leur hauteur actuelle. Elle a aussi décidé de débloquer des moyens pour le recrutement de personnels soignants supplémentaires (360 millions d'euros sur trois ans), pour la **généralisation des infirmières de nuit** (<http://www.lefigaro.fr/social/2018/05/29/20011-20180529ARTFIG00030-maisons-de-retraite-le-gouvernement-veut-des-infirmieres-de-nuit.php>) (36 millions) et pour la coordination des soins (40 millions). Sans oublier la rénovation des bâtiments (100 millions d'euros par an à partir de 2019). Enfin, un plan d'action va être mis en place pour améliorer la formation et la qualité de vie au travail des soignants.

Agnès Buzyn met l'accent sur la prévention pour permettre à la population de vieillir en bonne santé à domicile

À plus long terme, la ministre des Solidarités met l'accent sur la prévention pour permettre à la population de vieillir en bonne santé à domicile, avec des actions ciblées sur l'activité physique, l'alimentation, les repérages et prises en charge précoces, la lutte contre l'isolement, l'aménagement du logement, etc. Un bilan de santé gratuit sera désormais systématiquement proposé par la Caisse nationale d'assurance-vieillesse (Cnav) au moment du départ en retraite. Un budget de 15 millions d'euros en 2018, porté à 30 millions en 2019, sera aussi alloué à la prévention dans les Ehpad.

L'habitat intergénérationnel sera encouragé, et les services d'aide à domicile bénéficieront d'une enveloppe de 100 millions d'euros entre 2019 et 2020

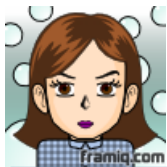
Autre axe d'action: limiter les séjours hospitaliers non indispensables, qui sont perturbants pour les personnes âgées et accélérateurs de la perte d'autonomie. Pour cela, la ministre entend favoriser l'hospitalisation à domicile (qui pourra désormais travailler

conjointement avec les services de soins à domicile) et généraliser l'accès à la télémédecine pour les personnes âgées, via une enveloppe de 40 millions d'euros sur la période 2018-2022.

Si l'hospitalisation s'avère nécessaire, la ministre de la Santé veut faciliter le retour à domicile en ouvrant des séjours temporaires en Ehpad, au même tarif qu'à l'hôpital: 1000 places seront réservées à ce dispositif pour un montant de 15 millions d'euros financés par l'Assurance-maladie dès 2019. De plus, 16 millions d'euros seront déployés d'ici à 2022 pour renforcer les effectifs des équipes mobiles de gériatrie venant en soutien des Ehpad.

Le gouvernement entend aussi favoriser le maintien à domicile par l'adaptation des lieux de vie et le soutien aux proches aidants. Dès 2019, 15 millions d'euros permettront de créer un forfait «habitat inclusif» avec sécurisation et animation de la vie collective. L'habitat intergénérationnel (par exemple accueil d'étudiants chez les seniors) sera encouragé, et les services d'aide à domicile bénéficieront d'une enveloppe de 100 millions d'euros entre 2019 et 2020.

Cet article est publié dans l'édition du Figaro du 31/05/2018. **Accédez à sa version PDF en cliquant ici** (<http://kiosque.lefigaro.fr/le-figaro/2018-05-31>).



(<http://plus.lefigaro.fr/page/marie-cecile-renault>).

Marie-Cécile Renault (<http://plus.lefigaro.fr/page/marie-cecile-renault>).

 Journaliste

[Suivre](http://plus.lefigaro.fr/fpservice/follow/membre/81325031242245596367369127435013/60971) (<http://plus.lefigaro.fr/fpservice/follow/membre/81325031242245596367369127435013/60971>).

Journaliste en charge de la protection sociale: santé, médecins, hôpitaux, cliniques, Sécu, mutuelles, retraites...